



0 0,1 0,2 0,3 0,4 km



LEGENDE PROTECTIONS, CONTRAINTES ET RISQUES

PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

- Contour des zones du PLUi
- Protections au titre de l'article L113-1 du CU
- Espace boisé classé à maintenir
- Patrimoine à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
 - petit patrimoine intéressant
 - petit patrimoine remarquable
 - Patrimoine intéressant
 - Patrimoine remarquable
 - Patrimoine exceptionnel
- Réseau d'eau potable
 - Réseau historique d'eau potable des vieilles fontaines
- Patrimoine végétal à protéger au titre de l'article L151-23 du CU
 - arbre remarquable
 - Haies intéressantes
 - Haies remarquables
 - Haies exceptionnelles
 - Haies à créer
- Points de vue identifiés
 - Vue intéressante
 - Vue remarquable
 - Vue exceptionnelle
 - Limitation de constructibilité pour protection des vues exceptionnelles
 - Protections paysagères et patrimoniales
 - Terrains cultivés
- Protections environnementales
 - Corridor prioritaire
 - Corridor remarquable
 - Espace alluviaux de bon fonctionnement
 - Pelouse sèche à protéger
 - Réservoir de biodiversité remarquable
 - Réservoir de biodiversité exceptionnel
 - Zone humide
- Commerce
 - CENTRALITE COMMERCIALE
 - PERIMETRE D'IMPLANTATION COMMERCIALE
 - Linéaires commerciaux à protéger
- Ligne d'implantation
 - recul des constructions
 - alignement obligatoire des constructions
- Risques naturels
 - Secteurs interdits à la construction en raison de l'exposition à des risques naturels (voir chapitre 1 du règlement écrit)
 - Secteurs soumis à des conditions spéciales en raison de l'exposition à des risques naturels (voir chapitre 1 du règlement écrit)
 - Étang
 - Digues

REPORTES POUR INFORMATION

- Services d'Utilité Publique (SUP) : voir pièce n°5.1 du dossier de PLUi (liste plans et arrêtés protecteurs)
- (Ces éléments peuvent évoluer indépendamment du PLUi)
- Monuments patrimoniaux
 - Périmètre de protection des monuments historiques
 - Site Patrimonial Remarquable de La Cote Saint André
 - Monument historique
- Captages
 - Captages
 - Périmètre de protection immédiat
 - Périmètre de protection rapproché
 - Périmètre de protection éloigné
- Canalisations de transport de matières dangereuses
 - Périmètre GAZ
 - Périmètre SPMR
 - Périmètre SPSE
 - Périmètre TUE
- RTT
 - lignes-aériennes-rtt-225kv
 - lignes-aériennes-rtt-63kv
 - lignes-aériennes-rtt-400kv
 - Périmètre de carrière
 - Périmètre de bruit autour des voies classées
- Sites et sols pollués
 - SS
 - Non SS
- Zones blanches
- Information sur la présence de risques naturels
 - Absence avérée d'aléas
 - Présence de connaissances antérieures de risques mais non exploitable au PLUi, selon l'article R151-34 et R111-2
 - Aléas non étudiés et absence de connaissances antérieures